

Envoi : 31/01/2018

Réception par le Préfet : 31/01/2018

Publication : 02/02/2018



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2018-1-4-2

Séance du vendredi 26 janvier 2018

## **ADHESION DU DEPARTEMENT AU RESEAU D'APPUI AUX MEDECINS GENERALISTES**

**Présidence de :** M. Rémy WITH

### **PRESENTS :**

M. BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mme DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT.

### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à M. MUNCK.  
Mme DIETRICH donne procuration à Mme MARTIN.  
M. HEMEDINGER donne procuration à M. MULLER.  
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.  
Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental, donne procuration à M. WITH.  
Mme MULLER donne procuration à M. HABIG.  
M. STRAUMANN donne procuration à M. SCHITTLY.

### **ABSENT :**

M. VOGT.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la demande formulée par le Réseau d'Appui aux médecins Généralistes le 28 septembre 2017,
- VU l'avis favorable de la 4<sup>ème</sup> Commission –Solidarité et Autonomie- du 15 décembre 2017,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'adhérer au Réseau d'Appui aux médecins Généralistes.
- Prend acte de la désignation par arrêté de la Présidente du Conseil départemental pour siéger au sein du Réseau d'Appui aux médecins Généralistes :
  - Madame Karine PAGLIARULO, Vice-Présidente, en tant que membre titulaire,
  - Docteur Alain COUCHOT, Président de la Commission de la Solidarité et de l'Autonomie, en tant que membre suppléant.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité